LA VILLE RECRUTE

Ville de Cosne Cours-sur-Loire

PAR VOIE STATUTAIRE OU CONTRACTUELLE (CDD 1 AN RENOUVELABLE) UN/UNE

CHARGÉ(E) DE COMMUNICATION

à temps complet (H/F)
(cadre d'emplois des Adjoints administratifs territoriaux)

À 1h30 au Sud de Paris, la Ville de Cosne-Cours-sur-Loire compte parmi les 10 premières villes de la Région Bourgogne Franche-Comté. Porte ouest de la Région, deuxième Ville du Département de la Nièvre, elle rayonne sur un bassin de vie de 50 000 habitants et quatre départements : la Nièvre, le Cher, l'Yonne et le Loiret. Au cœur de trois vignobles, au bord de la Loire « dernier fleuve sauvage d'Europe », la ville offre un ensemble complet d'équipements et de services publics. La Ville de Cosne-Cours-sur Loire appartient à la Communauté de Communes Cœur de Loire et au PETR Val de Loire Nivernais.

Le Chargé(e) de Communication de la Ville de Cosne-Cours-sur-Loire assure la mise en œuvre des actions de communication et des évènements de la Ville.
Il/elle recueille, analyse et synthétise l'information. Réalise et conçoit des supports écrits et numériques à destination des habitants, de la presse et des administrations.

Ces supports prennent différentes formes (reportages photos et vidéos, interviews...) le tout pour être diffusé sur le site Internet de la Ville, le magazine municipal, les réseaux sociaux, les panneaux lumineux, etc.

Vous avez de très bonnes capacités relationnelles et rédactionnelles. Autonome, vous faites preuve de réactivité, de rigueur et d'organisation tout en étant créatif(ve). Ce poste est fait pour vous !

En rejoignant le Service Communication et ses deux collaboratrices, sous la responsabilité de la Directrice Générale des Services, vous aurez en charge les missions suivantes :

Magazine municipal *Cosne, ma Ville* (bimestriel)

> Gestion et coordination du planning de production.
> Relations avec les différents partenaires (distribution, impression, régie publicitaire, etc.).
> Rédaction des contenus du magazine d'après les sujets identifiés avec les services de la Ville et les élus référents.
> Dans le respect de la charte graphique du magazine, réalisation de la maquette avant envoi chez l'imprimeur (maîtrise des logiciels de P.A.O tels qu'In Design et Photoshop).

Autres supports de communication

Vos talents de graphiste pourront être sollicités afin de concevoir diverses publications (livrets, flyers, affiches, campagne de vœux, documents pour le Conseil Municipal des Jeunes, lettre interne aux agents, autres supports pour le CCAS, évènements culturels de la Ville : guinguette, Fête de la Musique, musée de La Loire, etc.).
Dans le respect de la charte graphique de la collectivité, réalisation des maquettes de ces différents travaux avant envoi aux imprimeurs (maîtrise des logiciels de P.A.O. tels qu'Illustrator, In Design et Photoshop).

Le site Internet

Rédaction et intégration régulière des informations sur le site Internet de la Ville : mairiecosnesurloire.fr - site Internet administré par Wordpress.
Correction, en lien avec le prestataire externalisé, d'éventuels bugs.
Prise d'initiatives et propositions de nouvelles idées pour faire évoluer l'ergonomie du site Internet.

Les réseaux sociaux

> Vous animerez les comptes sociaux de la Ville de Cosne : Facebook et Instagram (Community Manager) et retransmettrez en direct le Conseil Municipal sur Facebook (6 fois par an).
> Vous développerez le réseau LinkedIn en lien avec le Service des Ressources Humaines.
> Vous proposerez une programmation mensuelle pour chaque compte en fonction de l'actualité de la Ville et de la ligne éditoriale fixée.
> Vous assurerez la production des contenus : visuels, vidéos, textes.
> Vous gérerez la programmation des publications.
> Vous assurerez la veille et la e-réputation de la Ville, sa relation avec les administrés et serez en renfort en cas de gestion de crise.
> Vous assurerez une veille sur les évolutions des réseaux sociaux (plate-formes, formats de contenus, innovations).

PROFIL

SAVOIR ÊTRE :

> Rigueur, sens de l'autonomie et de l'organisation
> Qualités d'écoute et relationnelles
> Réactivité et créativité
> Disponibilité pour couvertures d'évènements (en soirée, week-end et jours fériés) selon programmation
> Capacités d'analyse et de synthèse

SAVOIR FAIRE :

> Diplômé(e) d'une école de Communication ou d'une formation équivalente
> Parfaite maîtrise de l'expression écrite et de l'orthographe
> Connaissance des techniques de rédaction journalistiques
> Connaissance de la réglementation en matière de communication (droit à l'image et législation)
> Connaissance appréciée des réseaux institutionnels, du fonctionnement des collectivités territoriales
> Maîtrise du Pack Office, d'Internet et des réseaux sociaux
> Maîtrise des prises de vues photos et vidéos / des logiciels de retouches et de montage
> Connaissance Content Management System appréciée
> Maîtrise des logiciels de la Suite Adobe
> Permis B exigé

CONDITIONS DE TRAVAIL

> **Temps complet 37h30**

RÉMUNÉRATION

> Statutaire + régime indemnitaire (à compter du 4ème mois) + CNAS

CANDIDATURE

Adresser lettre de motivation et CV **avant le 16 juin 2023** à Monsieur le Maire - Hôtel de ville - BP 123 - 58206 Cosne-Cours-sur-Loire
Email : service-rh@mairiecosnesurloire.fr
Site Internet : mairiecosnesurloire.fr

POSTE À POURVOIR LE 1ER JUILLET 2023

mairiecosnesurloire.fr
ville.cosne
villedecosne

Hôtel de Ville - Place du Docteur Jacques Huyghues des Étages - BP 123
58200 Cosne-Cours-sur-Loire cedex

Tél : 03.86.26.50.00
Fax : 03.86.26.50.16

cosne@mairiecosnesurloire.fr